

# La Renaissance Sanitaire

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





## Le mot du Président

Depuis près de 100 ans, la Fondation La Renaissance Sanitaire (LRS), reconnue d'utilité publique, participe à l'action sanitaire et médico-sociale en régions Hauts-de-France, Grand-Est et Normandie.

Ses établissements, implantés sur les sites de La Muse (Eure) et Villiers-Saint-Denis (Aisne), sont spécialisés en soins médicaux de réadaptation et dans l'accompagnement médico-social et la formation aux métiers de la santé.

À partir de 2020, La Renaissance Sanitaire ouvre, en Ile-de-France, trois hôpitaux de soins médicaux et de réadaptation, à Coulommiers, Marne-la-Vallée (Jossigny) et Meaux.

Les établissements de la Fondation, privés à but non lucratif, participent au service public. Ils ne pratiquent aucun dépassement d'honoraires et favorisent l'accès aux soins de tous.

Notre préoccupation première est d'offrir des soins et des équipements de pointe servis par des professionnels soucieux d'assurer, dans la plus grande humanité, les prises en charge, tout en veillant à anticiper l'évolution permanente des services et techniques.

Qualité des soins, solidarité et responsabilité sociétale sont en 2023 les fondements de l'action de la Fondation La Renaissance Sanitaire.

Fiers de son histoire au service du soin et de l'intérêt collectif, le conseil d'administration et les équipes poursuivent l'œuvre entamée par les fondateurs et sont déterminés à relever les défis des décennies à venir.

### **Patrick Villessot**

*Président de la Fondation La Renaissance Sanitaire*



## Extrait de l'article 1 des statuts :

« La Fondation a pour but la prévention, le traitement et l'accompagnement de toute pathologie médicale et de ses conséquences, notamment par l'acquisition, la construction, la gestion de tous établissements de santé, médico-sociaux, à but non lucratif participant ou non au service public hospitalier, et d'instituts de formation aux professions de santé. Son action s'étend à l'exercice de toute activité à caractère préventif ou curatif, complémentaire ou accessoire à des actes ou pratiques thérapeutiques et à toute contribution à l'amélioration de la prise en charge des soins, l'enseignement aux professions de santé, au progrès, à la vulgarisation des techniques médicales et soignantes ».



**Patrick Villessot**  
*Président*  
KLESIA Mut'



**Jacques Maignier**  
*Vice-président*  
Personnalité qualifiée



**Jean-Pierre Limousin**  
*Trésorier*  
Personnalité qualifiée

**Joëlle Audrain**

Représentante des usagers (titulaire)

**Emmanuelle Calès**

KLESIA Mut'

**Marie-France Carabin**

Personnalité qualifiée

**Laurence Devolder**

Représentante des salariés

**Professeur Gérard Dubois**

Personnalité qualifiée

**Elisabeth Grimbert**

Personnalité qualifiée (suppléante)

**Nicole Klein**

Commissaire du gouvernement

**Jacques Matas**

Personnalité qualifiée

**David Ollivier-Lannuzel**

Mutuelle civile de la Défense

**Marie-Agnès Parent**

Représentante des usagers (titulaire)

**Eric Petit**

*Directeur*

Établissements Coulommiers (77), Marne-La-Vallée (77) Meaux (77), Soissons (02) et Villiers-Saint-Denis (02)

**Catherine Palladitcheff**

*Directeur*

Etablissements La Musse (27)

**Catherine Toublanc**

*Directeur administratif et financier*

Siège social (75)

**Yann Sémelin**

*Co-commissaires aux comptes*  
Cabinet Mazars

**Christophe Lègué**

*Co-commissaires aux comptes*  
Arcade Audit

# Depuis 1928, au service de l'intérêt collectif, pour prendre soin : l'histoire de la Fondation

## CRÉATION

### ► 1928

Mortalité par tuberculose : 140 pour 100 000 habitants.



**Almiré BRETEAU**, médecin, sénateur de la Sarthe, ayant perdu deux enfants atteints de tuberculose, se bat à la commission de l'hygiène, de l'assurance, de l'assistance et de la prévoyance sociale du Sénat, pour une action massive des pouvoirs publics en direction de la santé populaire.

Il fonde **La Renaissance Sanitaire (LRS)**, pour la création de sanatoriums dont l'insuffisance fait cruellement défaut, les destinant plus particulièrement aux classes défavorisées de la région parisienne.

**La fondation est reconnue d'utilité publique.**

Le ministère du travail conseille aux dirigeants de LRS de se rapprocher du **mouvement mutualiste** lequel sera, dès 1928, représenté au conseil d'administration.

### ► Août 1930

Ouverture du sanatorium **Villiers-Saint-Denis (Aisne)**, soit 742 lits réservés aux hommes.

### ► Novembre 1932

Ouverture du sanatorium **La Musse (Eure)**, l'un des plus grands de France, de 830 lits réservés aux femmes.

## RECONVERSION

Heureusement, la thérapeutique antituberculeuse a progressé.

À l'aube des années 1960, la mortalité tuberculeuse est tombée à 21 pour 100 000 habitants. Le traitement de la maladie, grâce aux antibiotiques, fait de moins en moins appel à la cure sanatoriale. Le nombre de lits devient supérieur aux besoins.

LRS, avec ses deux établissements **Villiers-Saint-Denis** et **La Musse**, engage les réflexions et l'action nécessaires pour leur reconversion.

Cette transformation est complétée avec **la participation au service public hospitalier** accordée par décret du 3 novembre 1976.

**Les soins médicaux et de réadaptation** (SMR - pages 10 à 12) et la prise en charge du handicap constituent le cœur de métier des établissements sanitaires LRS, implantés également depuis 2020 en **Ile-de-France**, à **Coulommiers**, **Meaux**, ainsi qu'à **Marne-la-Vallée** (Jossigny - depuis 2023).

## DÉVELOPPEMENT

Ayant assis sa notoriété dans le paysage **sanitaire**, LRS, reconnue **entreprise solidaire d'utilité sociale**, développe des activités **médico-sociales** (page 13) et de **formation** (page 16) complétant l'offre hospitalière.

Ainsi, le **service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et une maison d'accueil spécialisée**, dédiés aux **personnes cérébrolésées**, sont opérationnels respectivement, depuis 2007 et 2016, sur le site La Musse. Y sont aussi proposées une offre de prise en charge des personnes présentant un **trouble du spectre autistique** (consultations de diagnostic, service de répit et unité d'enseignement élémentaire) et une **plateforme de répit handicap**.

L'**accueil de jour Alzheimer** a été ouvert, en 2011, à Villiers-Saint-Denis. Il a été renforcé, en 2013, par une **plateforme d'accompagnement et de répit des aidants** ainsi qu'en 2022, par une **équipe spécialisée de prévention inter-EHPAD**.

LRS a également créé à partir de 2015, en partenariat avec le **conseil régional de Normandie** et l'**université de Rouen**, sur le site de l'**hôpital La Musse**, des **instituts de formation en ergothérapie, masso-kinésithérapie et d'audioprothésistes**.

Elle ouvre en 2020, sur le site de l'hôpital La Musse, un **centre d'équithérapie**, le 1<sup>er</sup> en France intégré à un établissement de santé.

Elle déploie des **centres de santé** notamment à la demande du **conseil départemental de l'Eure**.





20 038

patients hospitalisés ou reçus en consultations médicales et paramédicales  
(16 230 en 2022)

254 067

journées et séances d'hospitalisation (241 844 en 2022)

89

patients bénéficiaires d'un hébergement temporaire non médicalisé

314

personnes (adultes – enfants) accueillis et accompagnés dans les établissements médico-sociaux (336 en 2022)

1 506

professionnels médicaux, soignants, orthoprothésistes, sociaux, administratifs, éducatifs, techniques et logistiques au service des usagers des établissements (1 458 en 2022)

424

proches aidants accompagnés (399 en 2022)

7

enfants scolarisés dans l'unité d'enseignement élémentaire autisme  
(idem en 2022)

2 272

orthèses, prothèses, appareils de positionnement et masques faciaux fabriqués (idem en 2022)

509

étudiants en ergothérapie, masso-kinésithérapie et audioprothésistes  
(493 en 2022)

1 240

séances d'équithérapie réalisées grâce à 13 équidés (950 en 2022)

## SOIGNER

6

hôpitaux de soins médicaux et de réadaptation

4

centres de santé et un dispositif itinérant  
(11 973 consultations réalisées - 9 057 en 2022)

2

centres d'appareillage

## ACCOMPAGNER

3

établissements médico-sociaux  
(MAS - SAMSAH - Accueil de jour Alzheimer)

2

plateformes de répit et 4 haltes répit

1

centre d'équithérapie

## ÉDUQUER et FORMER

3

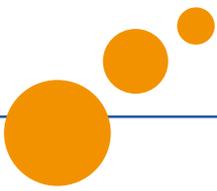
instituts d'enseignement supérieur (509 étudiants formés) :  
formation d'ergothérapie, de masso-kinésithérapie et d'audioprothésistes

1

unité d'enseignement élémentaire autisme

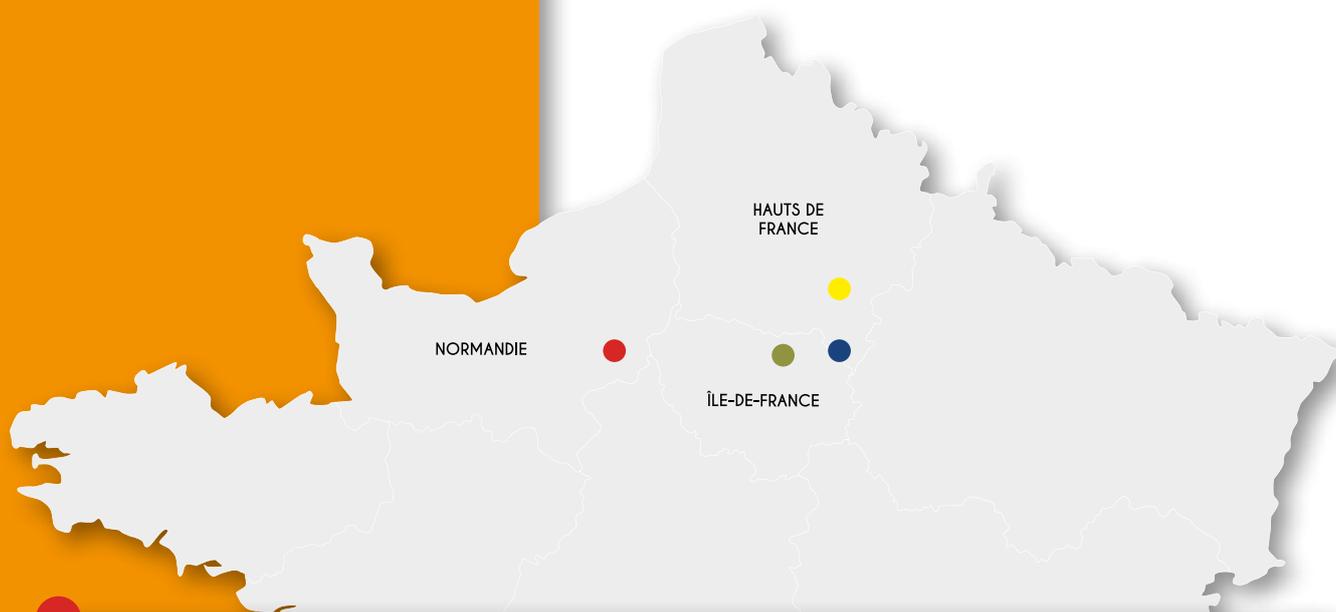
1

laboratoire de recherche



# Notre implantation en régions Hauts-de-France, Île-de-France et Normandie

9



## LA MUSSE (Saint-Sébastien-de-Morsent - Eure)

- ▶ Hôpital
- ▶ Centres de santé (La Musse, Bernay et Vernon)
- ▶ Médicobus
- ▶ Maison d'accueil spécialisée
- ▶ Service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés
- ▶ Centre d'appareillage
- ▶ Plateforme de répit handicap
- ▶ Haltes répit (La Musse, Tilly, Val-de-Reuil)
- ▶ Unité d'enseignement élémentaire pour enfants autistes
- ▶ Instituts de formation
- ▶ Maison sport santé

## VILLIERS-SAINT-DENIS (Aisne)

- ▶ Hôpital
- ▶ Centre de santé
- ▶ Accueil de jour Alzheimer
- ▶ Plateforme de répit des aidants
- ▶ Centre d'appareillage
- ▶ Équipe de prévention inter-EHPAD
- ▶ Maison sport santé
- ▶ Équipe mobile psycho-gériatrique

## SOISSONS (Aisne)

- ▶ Hôpital
- ▶ Maison sport santé

## COULOMMIERS, MEAUX ET MARNE-LA-VALLEE

(Seine-et-Marne)

- ▶ Hôpitaux

## OBJECTIF

Les soins médicaux et de réadaptation (SMR) ont pour objet de prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, les déficiences et les limitations d'activité. Ils concernent des patients atteints de pathologies chroniques, ou relevant de suites d'épisodes de soins aigus, que les conséquences de ces derniers soient physiques, cognitives, psychologiques ou sociales.

Ils sont réalisés en hospitalisation complète, de jour (hospitalisation à temps partiel avec possibilité d'hébergement temporaire non médicalisé, ou à domicile (HAD).



## SOINS SPÉCIALISÉS

Ils comprennent des actes à visée diagnostique et thérapeutique et des actions à visée préventive, d'éducation thérapeutique et de réinsertion en : cardiologie, nutrition, diabétologie, alcoologie, pneumologie, soins de suite polyvalents, rééducation et réadaptation fonctionnelles, pédiatrie, gériatrie, oncologie et soins palliatifs. Ces actes peuvent être complétés par de l'appareillage : prothèses, orthèses, appareils de positionnement, masques faciaux, etc.

## PLATEAUX TECHNIQUES DE RÉADAPTATION MODERNES

- ▶ Kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, psychomotricité et éducation sportive
- ▶ Appartements thérapeutiques
- ▶ Simulateurs de conduite automobile
- ▶ Balnéothérapies
- ▶ Télémédecine et télé-réadaptation
- ▶ Isocinétisme
- ▶ Exosquelettes dédiés de rééducation des membres supérieurs et inférieurs
- ▶ Cryothérapie
- ▶ Mur d'escalade

- ▶ Laboratoires d'explorations neuromusculaires, fonctionnelles, respiratoires, cardio-vasculaires
- ▶ Rééducation à l'effort
- ▶ Équipes mobiles d'évaluation et de rééducation
- ▶ Endoscopie cardiologique, pneumologique et digestive
- ▶ Cuisine diététique éducative
- ▶ Imagerie et biologie médicale
- ▶ Plateau d'obstacles
- ▶ Parcours de marche
- ▶ Jardins thérapeutiques
- ▶ Rééducation visuo-motrice
- ▶ Tapis roulant antigravité

## RÉFORME DU FINANCEMENT

Le nouveau modèle de financement, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023, est constitué de recettes issues de l'activité (50 %), d'une dotation populationnelle de réduction des inégalités territoriales (30 % à 40 %), de compartiments dévolus aux équipements spécialisés (7 %) et à la qualité (2 %).

## OUVERTURE DE L'HÔPITAL LRS MARNE-LA-VALLÉE

Un nouvel établissement de santé situé à Jossigny a été ouvert en 2023 : l'hôpital LRS Marne-La-Vallée.

Il propose des SMR dédiés aux affections de l'appareil locomoteur (dont des prestations d'appareillage), des systèmes respiratoire, digestif, métabolique et endocrinien.

## DÉVELOPPEMENT DE L'HOSPITALISATION DE JOUR COMBINÉE À UN HÉBERGEMENT TEMPORAIRE NON MÉDICALISÉ

L'activité d'hospitalisation de jour, modalité de prise en charge très sollicitée par les patients, a augmenté avec 53 340 séances de soins (41 462 en 2022).

Les hôpitaux LRS proposent aux patients, dont le domicile est éloigné, une nouvelle prestation « d'hébergement temporaire non médicalisé », appelée aussi « hôtel hospitalier ».

Le patient, dont l'autonomie et l'état de santé le permettent, est pris en charge en hospitalisation de jour, puis est hébergé dans l'hôtel hospitalier (89 patients bénéficiaires en 2023).

## DE NOUVEAUX LOCAUX HOSPITALIERS EN PRÉPARATION

Avec la réalisation de différentes études préparatoires en 2023, ont été engagées :

- ▶ la restructuration de l'hôpital Villiers-Saint-Denis (dont son pôle prévention ville-hôpital) soutenue par le comité territorial de l'investissement de santé ; près de 32 M€ vont être investis avec un soutien financier de l'ARS de 10 M€ s'inscrivant dans le plan national d'aide à l'investissement, le Ségur ;
- ▶ et la construction du futur hôpital LRS Marne-la-Vallée regroupant, dans un même bâtiment, les activités aujourd'hui réalisées à Coulommiers, Meaux et Marne-la-Vallée (Jossigny).



*Le projet architectural de restructuration des pavillons d'hospitalisation de l'hôpital Villiers-Saint-Denis*



*Le futur pôle prévention ville-hôpital situé à l'entrée du site hospitalier Villiers-Saint-Denis*

## SPORT SANTÉ : EN PLEIN ESSOR

Améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive quotidienne, à tous les moments de la vie, telle est la stratégie nationale sport santé 2019 – 2024.

Ainsi, les hôpitaux LRS ont créé des maisons sport santé (MSS), les premières labellisées pour les départements de l'Aisne et de l'Eure. Une 3<sup>ème</sup> MSS LRS a été implantée à Soissons. L'hôpital la Musse a aussi été désigné en 2023 coordinateur régional des MSS au titre de leurs missions de propositions de bilans aux personnes âgées et aux femmes habitant des quartiers prioritaires.

Il s'agit de répondre aux besoins du sportif, quels que soient son niveau et le sport pratiqué : bilan, évaluation, diagnostic, traitement, rééducation, réathlétisation, préparation physique, récupération active, etc. Des partenariats ont aussi été noués par le pôle de recherche et d'excellence de la médecine du sport (PREMS) avec des clubs sportifs du territoire.



## DE NOUVEAUX CENTRES DE SANTÉ

Un centre de santé est adossé, depuis janvier 2022, à l'hôpital Villiers-Saint-Denis. Y sont proposées des consultations de médecine et paramédicales.

L'hôpital La Musse, a ouvert avec le conseil départemental de l'Eure, de nouveaux centres installés à Vernon et Bernay complétant le centre ouvert sur le site hospitalier.

Un dispositif itinérant propose des consultations à Conches-en-Ouche, Barre-en-Ouches, Mesnils-sur-Iton, Bonneville-sur-Iton et Breteuil-sur-Iton. D'autres sont en cours de déploiement dans le vexin normand.

Sur le site de La Musse, de nouvelles consultations médicales spécialisées sont en cours de préparation pour 2024 : ophtalmologie et oto-rhino-laryngologie.

De l'imagerie par résonance magnétique (IRM) sera aussi déployée en partenariat avec un opérateur local.



## 7 M€ D'INVESTISSEMENTS (5 M€ en 2022)

LRS s'attache, annuellement, à améliorer les conditions de prise en charge, d'accueil et de travail des personnes qu'elles soignent, accompagnent, forment et emploient.

En 2023, 7 M€ d'investissements ont été réalisés : rénovation d'unités d'hospitalisation, acquisition de nouveaux matériels de soins et de rééducation, transformation du système d'information, réhabilitations de logements, ravalement de façades, réfection de réseaux d'eau, etc.

## OBJECTIF

LRS s'attache à accompagner les patients à l'issue de leur hospitalisation et à décloisonner les volets sanitaire et médico-social de chaque parcours de soin.

La personne, accompagnée est prise en compte dans sa globalité (physique, psychologique et sociale) : l'accueil d'un enfant, d'un adulte handicapé ou sa prise en charge ambulatoire ne peut se réduire au traitement d'un symptôme.

## ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIALISÉS

- ▶ Accueil de jour de personnes malades Alzheimer ou souffrant de pathologies neurodégénératives
- ▶ Maison d'accueil spécialisée de personnes cérébrolésées (à temps complet - en journée - ou lors de séjours temporaires)
- ▶ Service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées
- ▶ Plateforme d'accompagnement et de répit
- ▶ Plateforme handicap
- ▶ Halte répits : accueil temporaire de personnes handicapées
- ▶ Unité d'enseignement élémentaire pour enfants autistes
- ▶ Équipe spécialisée de prévention inter EHPAD
- ▶ Équipe mobile psycho-gériatrique

## PLATEFORMES DE RÉPIT : COUVERTURE TERRITORIALE ÉTENDUE

### La plateforme de répit handicap La Musse

Guichet unique d'orientation pour tout proche aidant d'enfant ou adulte présentant un trouble du spectre autistique, polyhandicapé, cérébrolésé, ou avec déficience intellectuelle (tout handicap), elle a pour objectif de prévenir les risques d'épuisement, de diminuer l'anxiété et d'assurer une meilleure communication sur l'offre de répit existante dans l'Eure.

Les dispositifs de répit proposés aux proches aidants peuvent être :

- ▶ à domicile, avec une équipe dédiée, de professionnels de services d'aide à domicile ;
- ▶ en structures sociales ou médico-sociales : accueil temporaire (accueil de jour/nuit, hébergement temporaire), en particulier dans les haltes répit ;
- ▶ en milieu ordinaire : l'organisation de sorties conviviales, de séjours vacances, de weekend de répit, d'accompagnement en centres de loisirs ou aux activités sportives, etc.

La plateforme handicap La Musse disposait jusqu'alors de 2 haltes répit : sur le site de l'hôpital La Musse et dans les locaux de la résidence autonomie L'Espagnes (personnes âgées - foyer jeunes travailleurs) située au Val de Reuil (27).

Elle a ouvert en 2023 deux nouvelles haltes répit : à Vernon et Pont Audemer, respectivement en partenariat avec l'association pour l'éducation et la réadaptation (APEER) et Les papillons blancs.

### La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants Villiers-Saint-Denis

Elle a pour objectif de répondre aux besoins des proches aidants de personnes en perte d'autonomie, atteintes de maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson etc.) ou handicapées vieillissantes, résidant dans le sud de l'Aisne et le nord de la Seine-et-Marne.

Elle s'est attachée à élargir ses lieux d'intervention et le panel des parenthèses de répit proposées notamment avec la proposition d'un nouveau programme sport santé (bilans de santé, gymnastique douce, marche, Tai Chi, etc.).



## MÉDIATION ANIMALE EN PLEIN ESSOR

L'activité du centre d'équithérapie, implanté sur le site hospitalier La Musse, a très sensiblement augmenté en 2023 : 1 240 séances réalisées (950 en 2022) au profit de 101 personnes et de 28 structures extérieures (foyers de vie, instituts médico éducatifs, MAS, EHPAD, etc.).

La médiation animale avec l'éducatrice spécialisée et son chien Patchou s'est aussi poursuivie à la MAS La Musse.

## 1<sup>ER</sup> DIPLÔME UNIVERSITAIRE PROPOSÉ EN FRANCE DE RÉÉDUCATION ASSISTÉE PAR LE CHEVAL

Un diplôme universitaire de rééducation assistée par le cheval a été conçu par l'hôpital La Musse en partenariat avec le département médecine de l'université de Rouen et le groupe UGECAM. Destiné aux professionnels de santé, il sera proposé en 2024. La formation s'adressera aux professionnels de santé (médecins – rééducateurs et infirmiers) en leur permettant de se former à travailler avec le cheval comme moyen thérapeutique auprès de leurs patients.

## DE NOUVEAUX ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT POUR 2024 : INCLUSIVITÉ DES MALADES ALZHEIMER ET RÉPIT DES AIDANTS DE PERSONNES HANDICAPÉES

**Dix places d'habitat inclusif pour des personnes malades Alzheimer**, éligibles à l'aide à la vie partagée (AVP), sont en cours de création dans des locaux réhabilités sur le site hospitalier Villiers-Saint-Denis.

Le conseil départemental de l'Aisne, après avis favorable de la Conférence des financeurs de l'habitat inclusif, a validé le projet en 2022 et a décidé d'octroyer, annuellement, une subvention de 75 K€ au titre de l'aide à la vie partagée.

L'habitat, partagé avec des locataires salariés des établissements Villiers-Saint-Denis, se situera près de la maison des assistantes maternelles et de l'accueil périscolaire de la communauté de communes de Charly-Sur-Marne, favorisant des activités intergénérationnelles.

Le montant de l'investissement est de 1 267 K€, financé, en partie, par du mécénat. Le conseil départemental de l'Aisne a aussi confirmé un soutien à l'investissement de 79 K€.

**Une maison de répit dédiée aux proches aidants de personnes handicapées** est aussi en cours de création dans la maison de maître réhabilitée du site hospitalier La Musse.



Le développement de solutions de répit est en effet un enjeu majeur de santé publique. Fort de l'expertise reconnue de ses professionnels dans la prise en charge du handicap et de la dépendance, l'hôpital La Musse, appuyé par l'ARS de Normandie, s'est engagé dans la création d'un mode d'accueil, sur plusieurs jours, de personnes en situation de handicap ou de dépendance, voire de leurs proches aidants qui le souhaiteraient, dans le cadre de séjours temporaires, alliant hébergement (15 places) et activités propices à la convivialité, au bien-être et au repos.

Le montant de l'investissement est de 1,9 M€ financé, en partie, par du mécénat.



## PERSONNES AGÉES : LES NOUVELLES ÉQUIPES DE PRÉVENTION INTER-EHPAD (ESPRÉVE) ET PSYCHO GÉRIATRIQUES

**L'ESPRÉVE**, portée par l'accueil de jour Alzheimer Villiers-Saint-Denis et l'EHPAD Saint-Lazare Soissons (rattaché au centre hospitalier de Soissons), est une équipe pluridisciplinaire mobile, intervenant sur les territoires Aisne centre et sud, afin de soutenir les personnels d'EHPAD pour la mise en place d'actions de prévention des risques auprès des résidents : chute, dénutrition, troubles de la déglutition, douleur, ostéoporose, sarcopénie (diminution de la masse et la force musculaires), complications liées à la maladie de Parkinson ou à des syndromes apparentés, etc.

**L'EMPGé** - équipe mobile psycho-gériatrique en EHPAD -, pluridisciplinaire, portée avec l'hôpital Villiers-Saint-Denis, apporte son expertise aux EHPAD hébergeant des résidents âgés de plus de 65 ans et présentant des troubles neurocognitifs : réalisation de bilans et de projets thérapeutiques, sensibilisation des professionnels et proposition d'orientations permettant de fluidifier la prise en charge et de faire le lien avec l'ensemble des acteurs du territoire.

## DÉMARCHE QUALITÉ : UNE ÉVALUATION RÉUSSIE

L'évaluation de la qualité dans les établissements médico-sociaux a pour objet d'apprécier la qualité des prestations.

Portée depuis 2019 par la Haute Autorité de santé (HAS – qui audite déjà la qualité et la gestion des risques dans les établissements de santé), elle doit permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours, renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services et promouvoir une démarche porteuse de sens pour les établissements et leurs professionnels.

L'évaluation est réalisée par des organismes, tiers extérieurs indépendants, autorisés.

Tous les établissements LRS médico-sociaux ont passé avec succès leur évaluation, l'engagement remarquable des professionnels auprès des personnes accompagnées étant souligné.

## La formation et la recherche : transmission des savoirs et innovation, vecteurs de développement



### OBJECTIF

La formation et la recherche sont déterminantes pour améliorer les prises en charges médicales, soignantes et de rééducation ainsi que l'accompagnement médico-social du handicap et de la dépendance.

Aussi, LRS a créé, en partenariat avec le **conseil régional de Normandie** et **l'université de Rouen**, **3 instituts de formation aux métiers de la santé** implantés sur le **campus** (locaux pédagogiques, résidences étudiantes, restauration, équipements sportifs, etc.) du **site hospitalier La Musse** :

- ▶ **l'institut de formation en masso-kinésithérapie La Musse (IFMK)** prépare en 4 ans au diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute (grade master) ; il est agréé pour 60 places annuelles et 3 par passerelle.
- ▶ **l'institut de formation en ergothérapie La Musse (IFE)** prépare en 3 ans au diplôme d'état d'ergothérapeute (grade licence) ; il est agréé pour 34 places annuelles et 3 pour la formation professionnelle continue ;
- ▶ **l'institut de formation d'audioprothésistes La Musse (IFA)** prépare en 3 ans les étudiants au diplôme d'état d'audioprothésistes (grade licence) ; il est agréé pour 50 places annuelles.

**Les trois instituent forment actuellement 509 étudiants.**

## 100 % DE TAUX DE RÉUSSITE AU DIPLÔME ET D'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Un effort permanent de qualification et d'adaptation des équipes pédagogiques garantit une formation de haut niveau et de réussite aux épreuves d'obtention du diplôme.

100 % des étudiants diplômés en 2023 sont entrés dans la vie active, avec une augmentation des intégrations professionnelles en région Normandie.

## RÉINGÉNIERIE DES FORMATIONS ET NOUVEAUX MASTERS

L'institut de formation d'ergothérapie (IFE) participe à la réingénierie de la formation dans une optique de mastérisation du diplôme avec le passage à 5 années d'étude.

L'IFE travaille aussi à la création de 2 masters avec l'université de ROUEN : un master clinique subséquent à la licence « sciences pour la santé » intégrant d'autres étudiants des métiers de la rééducation et un master de recherche.

L'institut de formation d'audioprothésistes participe à la réingénierie de la formation à la suite de la publication du rapport 2021-2026 conjoint de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) avec l'inspection générale des affaires sociales (IGAS).

## APPRENTISSAGE

Voie de formation de plus en plus prisée, elle concerne 79 étudiants (76 en 2022) : 44 étudiants audioprothésistes, 32 étudiants en masso-kinésithérapie et 3 en ergothérapie.

Un centre de formation des apprentis, sous forme associative, est en cours de création pour une ouverture en 2024.

Il promouvra, mettra en œuvre et développera les formations par la voie de l'apprentissage et gèrera toutes autres activités liées au développement de l'apprentissage et à la promotion des compétences dans le secteur sanitaire et médico-social.



## CERTIFICATION QUALIOPi

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit une obligation de certification, par un organisme tiers, des instituts réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique et souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

Les instituts de formation La Musse ont obtenu la certification Qualiopi, valable 3 ans, délivrée par l'APAVE. Son obtention démontre la conformité des instituts de formation La Musse au référentiel national qualité correspondant à un cahier des charges de 32 indicateurs.

Elle confirme la validité de leur démarche pédagogique et la solidité de leur organisation.

Les instituts préparent la nouvelle itération de la certification prévue en 2024.



## LABORATOIRE DE RECHERCHE : AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Il porte des projets de recherche associant les étudiants, dans le domaine de la rééducation et de la réadaptation, et contribue à l'amélioration des connaissances scientifiques et des travaux universitaires.

### Sept projets de recherche sont actuellement en cours :

- ▶ effet de l'indiçage auditif sur la fréquence du rolling chez des patients parkinsoniens dysphagiques : une étude pilote (Ryhtm'n'rolling) ;
- ▶ impact d'une prise en charge en équithérapie sur la qualité de vie des enfants présentant un TSA : une étude pilote ;
- ▶ impact d'un programme de médiation équine standardisé sur l'évolution du profil psycho-comportemental d'adultes traumatisés crâniens (EPONA) ;
- ▶ suivi personnalisé et OPTImisation de la REinsertion SOciale après Hospitalisation à Temps Partiel chez des patients atteints de maladie chronique : une étude pilote ;
- ▶ effets de l'utilisation du cheval dans la prise en charge de patients atteints de cancer (Equi-Cancer) ;
- ▶ analyse des expériences et du vécu d'individus pratiquant du yoga après un accident vasculaire cérébral : une étude qualitative ;
- ▶ la réalité mixte pour une rééducation finalisée des fonctions motrices (NEO-REEDUC).

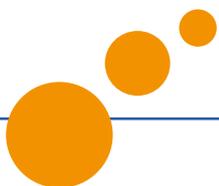
La collaboration avec le CHU de Caen s'est poursuivie avec la mise en place du projet NEO-REEDUC et l'étude multicentrique de recherche médico-économique en simple aveugle, « analyse médico-économique de la rééducation à la marche, assistée par la robotique, chez des patients atteints d'un accident vasculaire cérébral en phase subaigüe », projetée avec cinq autres établissements de santé. Celle-ci a été soumise à la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP) à laquelle adhère LRS.

Deux séminaires de recherche ont été organisés avec le laboratoire du centre d'étude des transformations dans les activités physiques et sportives - CETAPS (université de Rouen) ainsi que les IFMK La Musse et de Rouen.



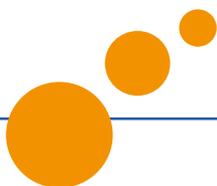
**ACTIF** (en euros)

ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2023			2022
	Brut	Amortissements et dépréciations à déduire	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 093 035</b>	<b>-7 311 965</b>	<b>2 781 071</b>	<b>2 681 796</b>
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	4 756 861	-3 033 998	1 722 864	2 130 363
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 843 755	-4 277 967	565 788	551 433
Avances et acomptes	492 420	0	492 420	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>132 434 760</b>	<b>-93 250 430</b>	<b>39 184 330</b>	<b>31 979 416</b>
Terrains	143 188	-44 920	98 268	98 268
Constructions	89 392 523	-56 442 889	32 949 634	26 694 360
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 899 048	-36 762 621	6 136 427	5 186 788
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>2 899 488</b>	<b>0</b>	<b>2 899 488</b>	<b>8 877 202</b>
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>345 229</b>	<b>0</b>	<b>345 229</b>	<b>381 983</b>
Participations et créances rattachées	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	244 888	0	244 888	285 683
Autres (dépréciation immobilisations et dépôt et cautionnement)	100 342	0	100 342	96 300
<b>TOTAL (I)</b>	<b>145 772 512</b>	<b>-100 562 395</b>	<b>45 210 118</b>	<b>43 920 397</b>
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>1 373 623</b>		<b>1 373 623</b>	<b>1 372 095</b>
<b>Créances</b>	<b>18 429 151</b>	<b>-62 761</b>	<b>18 366 390</b>	<b>15 726 325</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 305 633	-62 761	18 242 873	15 641 771
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	0
Autres (avances et acomptes versés sur commande)	123 517	0	123 517	84 554
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
<b>Instruments de trésorerie</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>47 238 287</b>		<b>47 238 287</b>	<b>43 120 845</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>305 908</b>		<b>305 908</b>	<b>254 123</b>
<b>Produits à recevoir</b>	<b>919 881</b>		<b>919 881</b>	<b>1 036 049</b>
<b>Autres comptes à régulariser</b>	<b>83 828</b>		<b>83 828</b>	<b>2 896</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>68 350 678</b>	<b>-62 761</b>	<b>68 287 917</b>	<b>61 512 333</b>
Frais d'émission des emprunts (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0
Écarts de conversion actif (V)	0	0	0	0
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>214 123 191</b>	<b>-100 625 155</b>	<b>113 498 035</b>	<b>105 432 730</b>



<b>PASSIF</b> (en euros)	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>FONDS PROPRES (I)</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>11 124 785</b>	<b>11 124 785</b>
Fonds propres statutaires	10 609 093	10 648 465
Fonds propres complémentaires	515 692	476 320
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>1 898 899</b>	<b>1 898 899</b>
<b>Réserves</b>	<b>13 626 355</b>	<b>13 432 961</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité :	13 626 355	13 432 961
* dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée	593 570	400 176
* dont autres activités	13 032 785	13 032 785
Autres	0	0
<b>Report à nouveau</b>	<b>17 994 646</b>	<b>12 268 299</b>
Activités médico-sociales sous gestion contrôlée	56 754	285 014
Autres activités	17 937 892	11 983 285
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>7 122 308</b>	<b>5 919 740</b>
Activités médico-sociales sous gestion contrôlée	1 154 863	-34 867
Autres activités	5 967 445	5 954 607
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>51 766 993</b>	<b>44 644 685</b>
<b>Fonds propres consommables</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>2 438 511</b>	<b>5 063 468</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>54 205 504</b>	<b>49 708 153</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES (II)</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>	20 197	20 197
<b>Fonds dédiés</b>	779 761	988 470
<b>TOTAL (II)</b>	<b>799 958</b>	<b>1 008 667</b>
<b>PROVISIONS (III)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	24 063 520	17 710 798
<b>TOTAL (III)</b>	<b>24 063 520</b>	<b>17 710 798</b>
<b>DETTES (IV)</b>		
<b>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</b>	0	0
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	11 472 377	11 452 494
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	0	0
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	4 234 013	6 093 701
<b>Dettes des legs ou donations</b>	0	0
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	16 775 871	17 906 773
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	0	0
<b>Autres dettes (dont cautions reçues - intérêts courus et non échus - redevables créditeurs)</b>	932 823	439 925
<b>Instruments de trésorerie</b>	0	0
<b>Produits constatés d'avance</b>	1 013 968	1 112 220
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>34 429 053</b>	<b>37 005 113</b>
Ecarts de conversion passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>113 498 035</b>	<b>105 432 730</b>

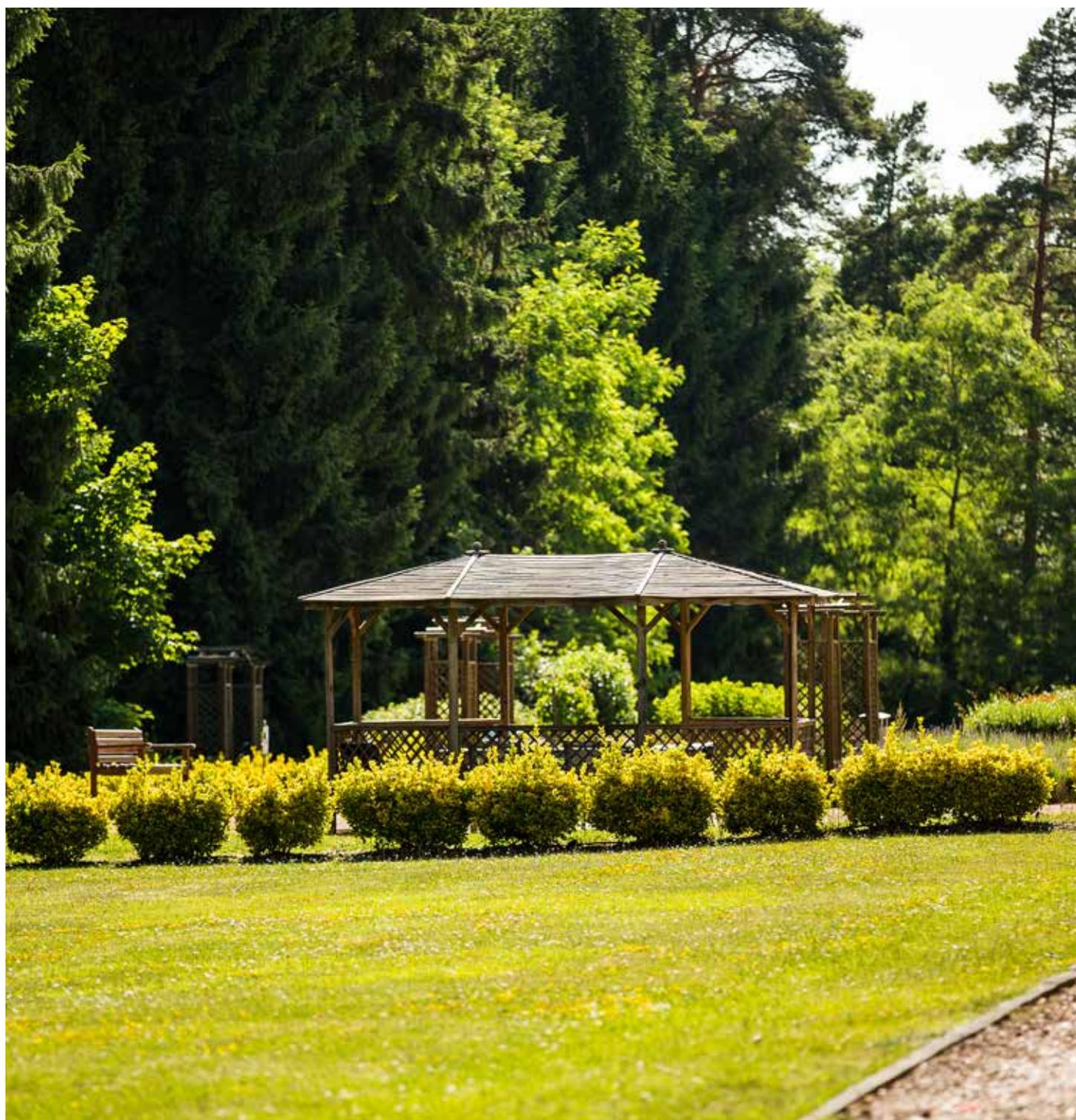
	2023	2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I) - EN EUROS</b>		
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services		
<b>Ventes de biens</b>	<b>1 316 969</b>	<b>1 374 857</b>
Dont vente de dons en nature	0	0
Dont ventes de biens - activités médico-sociales sous gestion contrôlée	0	0
Ventes de prestations de services	8 951 546	8 175 137
<b>Dont parrainages</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dont ventes de prestations de services des activités médico-sociales sous gestion contrôlée	1 645	5 005
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	97 179 457	91 730 357
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	71 808	13 410
Dont dons manuels	71 808	13 410
Dons mécénats	0	0
Dont legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	2 000	18 421
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 413 193	8 076 600
Utilisations des fonds dédiés	306 115	546 632
Autres produits	<b>389 140</b>	<b>147 829</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>112 630 228</b>	<b>110 083 243</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II) - EN EUROS</b>		
Achats de marchandises	10 396 870	8 841 396
Variation de stock	-1 528	-79 148
Autres achats et charges externes	14 779 166	15 009 408
Aides financières	-1 550 000	0
Impôts, taxes et versements assimilés	6 390 825	5 703 298
Salaires et traitements	47 721 762	45 440 997
Charges sociales	18 294 623	18 980 380
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 397 593	7 006 162
Dotations aux provisions	9 338 432	4 527 561
Reports en fonds dédiés	27 732	67 620
Autres charges	125 171	434 420
<b>TOTAL (II)</b>	<b>111 920 645</b>	<b>105 932 095</b>
<b>1 - RÉSULTATS D'EXPLOITATIONS (I-II)</b>	<b>709 582</b>	<b>4 151 148</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (III) - EN EUROS</b>		
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	953 339	293 303
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>953 339</b>	<b>293 303</b>



	2023	2022
<b>CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	125 358	142 303
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	162 712	271 640
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>288 070</b>	<b>413 943</b>
<b>2 - RÉSULTATS FINANCIERS (III-IV)</b>	<b>665 269</b>	<b>-120 640</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>1 374 852</b>	<b>4 030 508</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	5 978 713	2 329 909
Sur opérations en capital	0	722
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
<b>TOTAL (V)</b>	<b>5 978 713</b>	<b>2 329 909</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	231 257	440 676
Sur opérations en capital	0	1 208
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>231 257</b>	<b>440 676</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>5 747 457</b>	<b>1 889 232</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>119 562 280</b>	<b>112 706 454</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>112 439 972</b>	<b>106 786 714</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>7 122 308</b>	<b>5 919 740</b>
Dont au titre des activités médico-sociales sous gestion contrôlée	1 154 863	-34 867
Dont au titre des autres activités	5 967 445	5 954 607
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 31 décembre 2023, le report à nouveau excédentaire est de + 25 116 954 € (dont - 13 320 € au titre des activités médico-sociales sous gestion contrôlée).

La Banque de France a attribué la cotation maximale suivante à LRS s'agissant de sa capacité à honorer ses engagements financiers à des horizons de 1 an et 3 ans : C1+ correspondant à « excellente +++ », la lettre se C se référant au « niveau d'activité – chiffre d'affaires » compris entre ≥ 50 M€ et < 150 M€. Le même cotation avait été obtenue en 2022.



**Etablissements  
LRS La Musse**

CS 2019  
27180 Saint-Sébastien-  
de-Morsent

**Etablissements  
LRS Villiers-Saint-Denis**

1, rue Victor  
et Louise Monfort  
02310 Villiers-Saint-Denis

**Hôpital  
LRS Coulommiers**

28, avenue Victor Hugo  
77120 Coulommiers

**Hôpital LRS  
Mame-La-Vallée**

1, cours de la Gondoire  
77600 Jossigny

**Hôpital  
LRS Meaux**

8, rue Saint-Fiacre  
77100 Meaux

**Hôpital de jour  
LRS Soissons**

46, avenue du Général  
de Gaulle  
02200 Soissons

**Siège social** : 4, rue Georges Picquart - 75017 Paris  
[www.larenaissancesanitaire.fr](http://www.larenaissancesanitaire.fr)